
APPEL DE CANDIDATURES 2026

Grand-Métis (Québec) Canada, le mercredi 3 septembre 2025 – Le **Festival international de jardins** lance un appel de candidatures en vue de sélectionner les concepteur·trices qui seront invité·es à réaliser les nouveaux jardins éphémères dans le cadre de sa prochaine édition, qui aura lieu dès le 20 juin 2026, sur le site des **Jardins de Métis**, dans la région touristique de la Gaspésie, au Québec.

Thématique 2026 – CARTOGRAPHIER LE SENSIBLE

Dans la foulée du cycle thématique triennal amorcé l'an dernier, *Cartographier le sensible* poursuit la réflexion sur notre rapport à l'espace et, plus largement, au monde. Alors que *Frontières* focalisait sur les enjeux d'organisation et de représentation de l'espace géographique, soulevant d'emblée des préoccupations d'ordre géopolitique, le thème de cette 27^e édition propose un tournant affectif.

Il puise son inspiration dans la cartographie sensible qui, bien plus qu'une simple alternative à la cartographie classique, se distingue par sa considération des dimensions subjective et immatérielle d'un lieu. La carte sensible trace ainsi les représentations partagées d'un espace décrit, vécu et ressenti. Elle considère l'expérience réelle qu'ont les usager·ères d'un espace donné et le rapport affectif qu'ils tissent avec lui en tenant compte de facteurs culturels, phénoménologiques, expérientiels, cognitifs et contextuels.

À l'occasion de sa 27^e édition, le Festival international de jardins invite concepteur·trices de tous horizons à concevoir un jardin en adoptant une approche sensible, fondamentalement inclusive et relationnelle. À la fois bien réel et fantasmé, ce jardin prendra tout son sens grâce aux usager·ères qui le fréquenteront, le façonnant à leur tour.

Admissibilité des candidat·es

Cet appel de candidatures est ouvert aux architectes paysagistes, architectes, artistes visuels et équipes multidisciplinaires canadien·nes et internationaux·ales. Le Festival encourage les candidat·es à former des équipes multidisciplinaires. Chaque candidat·e ne peut soumettre qu'une proposition, individuellement ou en équipe. Les participant·es peuvent être originaires d'une même ville ou d'un même pays, ou traverser des frontières.

Les candidat·es sont invité·es à concevoir un jardin qui pourra prendre place dans l'un ou l'autre des axes du Festival. Lorsque les gagnant·es seront connu·es, c'est aux comités artistique et technique du Festival d'identifier, en collaboration avec les concepteur·trices, le site qui mettra le mieux en valeur leur projet. Les candidat·es sont invité·es à imaginer un jardin qui sera exposé pendant au moins deux étés et à proposer des stratégies pour le revaloriser ou recycler ses matériaux à la fin de sa présentation.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour expédier électroniquement votre dossier est le **LUNDI 27 OCTOBRE 2025 À 17 h HNE**. Nous ne considérerons pas les candidatures transmises ultérieurement.

Informations complémentaires :
Ève De Garie-Lamanque
Directrice artistique
Festival international de jardins
festival@jardinsdemetis.com

LIGNES DIRECTRICES

Processus de sélection

Les jardins seront sélectionnés par un jury selon les critères suivants :

- Le respect de l'orientation donnée à la 27^e édition, soit **Cartographier le sensible**;
- L'originalité du concept et le caractère novateur du jardin;
- La portée sensorielle et intellectuelle du jardin (expérience des usager·ères);
- L'apport contributif au domaine de l'art du jardin / à la diversification des champs de pratique de l'architecture de paysage;
- La rigueur de la recherche et la posture critique;
- La constructibilité du jardin / faisabilité du projet;
- L'écoresponsabilité et le développement durable.

Lors de ses délibérations, le jury considérera également, s'il y a lieu, la composition de l'équipe impliquée dans le projet et les enjeux de sécurité soulevés par celui-ci.

Tous·tes les participant·es à l'appel de candidatures recevront par courriel les résultats du concours. Notez que d'autres concepteur·trices peuvent être invité·es à participer au Festival en plus de ceux qui seront sélectionné·es à la suite de cet appel de candidatures.

Festival international de jardins : Forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Créé au tournant du nouveau millénaire par Marie-Josée Lacroix, Denis Lemieux, Philippe Poullaouec-Gonidec et Alexander Reford, le [Festival international de jardins](#) est aujourd'hui le plus important festival de jardins contemporains en Amérique du Nord. Depuis sa première édition, plus de 180 jardins ont été présentés in situ à Grand-Métis et dans des lieux extra-muros au Canada et à l'étranger. Le Festival se déroule sur un site adjacent aux jardins historiques, permettant d'établir un dialogue entre l'histoire et la modernité, entre la conservation, la tradition et l'innovation. L'événement propose chaque année une vingtaine de créations réalisées par quelque 70 architectes paysagistes, architectes et concepteur·trices de diverses disciplines.

Le Festival encourage les participant·es à explorer le jardin dans toutes ses dimensions, en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte), pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteur·ses. Le Festival s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteur·trices à se pencher sur l'expérience du·de la visiteur·se, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région touristique de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site adjacent aux Jardins de Métis, créés par Elsie Reford entre 1926 et 1958, et reconnus lieu historique national du Canada et site patrimonial du Québec.

Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peuplier faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères. L'ensemble s'articule selon deux axes perpendiculaires.

L'axe nord-sud est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10 m x 20 m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par des filtres végétaux plantés d'un mélange de bouleaux, d'érables, de tilleuls, de plantes couvre-sol ou de matériaux inertes.

L'axe est-ouest consiste en une série de chambres vertes de tailles variables (150 à 250 m²) et de configurations irrégulières. Encadrées principalement de conifères (épinette blanche) et de feuillus (peuplier faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles de l'axe nord-sud. Elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et certaines offrent des percées visuelles sur le fleuve.

Les sols sont argileux et la nappe phréatique est située à 1,5 mètre de profondeur. Les candidat·es doivent en tenir compte dans leur conception. Les excavations importantes devraient donc être évitées. Tous les sites possèdent un système de drainage souterrain et ont accès à de l'eau et à de l'électricité.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures qui varient entre 15°C et 30°C, de juin à septembre. La plupart des plantes vivent bien sous ce climat (zone 4b). Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques peuvent être utilisés durant la période estivale. La carte des zones de rusticité des plantes (www.planthardiness.gc.ca) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région.

Nous effectuons les plantations en serre dès le mois de mars. La mise en terre des végétaux sur le site du Festival a lieu un peu avant l'ouverture du Festival, généralement en présence des concepteur·trices. Il faut donc envisager des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.

Encadrement et construction des projets

La construction de chaque jardin résulte d'une étroite coopération entre l'équipe du Festival et l'équipe de conception (les concepteur·trices). Un coordonnateur technique et un contremaître encadrent les travailleur·ses, stagiaires et bénévoles. La construction des jardins sur le site du Festival débutera au début du mois de mai et devra être complétée au plus tard le vendredi 20 juin, à moins de force majeure (telles que des conditions atmosphériques défavorables). L'entretien des jardins sera assuré par l'équipe du Festival tout au long de l'été.

Les concepteur·trices dont le projet sera sélectionné devront se déplacer à Grand-Métis afin d'activement participer au chantier, dans la mesure de leurs capacités, durant l'entière semaine précédant l'ouverture du Festival (du dimanche 14 au vendredi 19 juin 2026 inclusivement). Durant cette période, iels seront hébergé·es dans les environs, aux frais du Festival.

Honoraires et budget

Le budget alloué pour la réalisation de chaque jardin est de **27 000 \$ CAD**. Cette somme est répartie comme suit :

- **7 000 \$ CAD** en honoraires pour l'équipe de concepteur·trices (payable en deux versements);
- Jusqu'à **15 000 \$ CAD** pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation du jardin (incluant, au besoin, les honoraires de spécialistes). Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteur·trices;
- L'équipe du Festival assure la construction et l'entretien de chaque jardin. Le budget pour la main d'œuvre est évalué à **5 000 \$ CAD**. Cette somme est gérée par le Festival.

Le Festival assume pour chaque jardin, sur présentation de factures justificatives, les frais de déplacement jusqu'à concurrence de :

- **1 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices du Québec;
- **2 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices des autres provinces et territoires canadiens;
- **3 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices venant de l'étranger.

Les concepteur-trices sont invité-es à solliciter des dons, commandites ou bourses pour aider à couvrir leurs frais de voyage ou les coûts des matériaux. Le Festival offrira de la visibilité aux mécènes et commanditaires en fonction de l'importance de leur contribution.

Présentation des candidatures

Vous devez vous inscrire sur notre plateforme web avant de pouvoir transmettre votre dossier, ce qui ne prendra que quelques minutes. Vous pouvez vous inscrire en tout temps et revenir plus tard pour transmettre votre candidature en visitant le www.projets.festivalinternationaldejardins.ca.

La date limite pour recevoir électroniquement les candidatures est le LUNDI 27 OCTOBRE 2025 À 17 h 00 HNE.

Le dossier de candidature (en français ou en anglais) doit nous être envoyé de façon électronique sous la forme de 3 fichiers :

- A 1 fichier PDF (Maximum 10 Mo, 300 ppp et mode RVB) présentant le PROJET de manière anonyme et contenant dans l'ordre :**
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - Texte de 180 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience proposée aux visiteur·ses;
 - Plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - Liste des végétaux envisagés.
 - Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - 1 perspective, croquis réaliste ou rendu, montrant le jardin dans son entier.
- B 1 image JPG présentant le PROJET :**
- Une vue principale du projet, en format JPG, d'une taille maximale de 13 Mo ou 3000 x 4500 pixels.
- C 1 fichier PDF (maximum 5 Mo) identifiant le-la CONCEPTEUR-TRICE ou les membres de l'ÉQUIPE et contenant dans l'ordre :**
- Une page de présentation 11" x 17" ou A3 avec :
 - Titre du projet;
 - Nom du·de la concepteur-trice ou des membres de l'équipe avec leur profession (architecte, architecte paysagiste, etc.);
 - Ville et pays de résidence;
 - Courte présentation du·de la concepteur-trice ou de l'équipe (80 mots);
 - Réponse à la question suivante (70 mots) : De quelle manière votre projet illustrera-t-il la thématique de l'édition 2026, **Cartographe sensible?**
 - Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteur-trices.
 - Le curriculum vitæ des concepteur-trices (maximum de 2 pages par personne).
 - Coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, site internet) du·de la concepteur-trice ou du·de la répondant·e de l'équipe.

SVP, ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble des documents PDF.

En prenant part au présent appel de candidatures, les candidat·es autorisent le Festival international de jardins à exposer et à diffuser leurs propositions dans le domaine public.

Le site Internet du Festival présentera tous les projets soumis lors de cet appel de candidatures.

Échéancier sommaire 2025-2026

- 3 septembre 2025** - Lancement de l'appel de candidatures
- 27 octobre** - Date limite pour transmettre les dossiers de candidature
- Novembre** - Étude des propositions reçues et délibérations du jury
- 19 décembre** - Prise de contact avec tous·tes les candidat·es
- Janvier 2026** - Transmission des fichiers textuels et visuels nécessaires à la préparation des contrats et des contenus destinés aux médias / à des fins promotionnelles
- Première rencontre virtuelle avec les équipes artistique et technique
- Signature des contrats
- Février** - Diffusion du communiqué présentant les projets sélectionnés
- Mise en ligne des propositions soumises à l'appel
- Remise des esquisses préliminaires
- Émission de commentaires et recommandations par l'équipe technique du Festival
- Révision des plans et devis
- Mars –
avril** - Approbation finale des plans, devis et budgets de réalisation par les équipes artistique et technique du Festival
- Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de commandes de végétaux arbustifs ou arborescents
- Démarrage des semis horticoles en serre
- Début mai** - Démontage des anciens projets
- Début des travaux de construction et de terrassement des jardins par l'équipe du Festival
- 14 au 20 juin** - Présence des concepteur·trices sur le site. Participation active aux chantiers, rencontre avec les médias et participation aux activités d'inauguration et d'ouverture grand public
- 19 juin** - Inauguration officielle du 27^e Festival international de jardins
- 20 juin** - Ouverture du Festival au public
- 4 octobre** - Dernière journée de la 27^e édition du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modifications sans préavis. Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.